

L'INTERVENTION DE GROUPE AUPRÈS DES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE : RÉALITÉS, ENJEUX ET STRATÉGIES À FAVORISER

Contexte : Le 22 janvier 2009 à Québec et le 26 mars 2009 à Montréal avait lieu le séminaire de transfert des connaissances « Intervention auprès des enfants en situation de violence conjugale : regards sur certaines stratégies mises en place », regroupant des intervenants, des gestionnaires et des chercheurs concernés par l'exposition à la violence conjugale dans différentes régions du Québec. Ce séminaire visait à faire le point sur certaines stratégies d'intervention québécoises et enjeux cliniques touchant cette problématique. À la suite d'une conférence portant sur les enfants exposés à la violence conjugale prononcée par Madame Claire Chamberland, les participants choisissaient l'un des trois ateliers traitant de la problématique.

La présente fiche synthèse rend compte des propos tenus lors de l'atelier 1, portant sur l'intervention de groupe. L'atelier était animé par Ginette Berteau, professeure à l'École de travail social de l'UQÀM, Rhéa Delisle du CSSS de la Vieille-Capitale, Véronique Lagassé et Liane Robillard-Gourd du Refuge pour les femmes de l'Ouest-de-l'Île. Il avait pour objectifs : 1) de sensibiliser les intervenants et les gestionnaires aux résultats d'une synthèse de la littérature sur l'état actuel de la pratique de groupe réalisée auprès d'enfants exposés à la violence conjugale, 2) d'identifier les enjeux et les facteurs qui facilitent ou font obstacle à l'intervention de groupe au Québec auprès des enfants exposés à la violence conjugale et de discuter du pouvoir d'agir des intervenants pour assurer la mise en place et la pérennité de ces interventions. L'atelier regroupait 15 participants à Québec et 30 à Montréal, provenant notamment de maisons d'hébergement, de CSSS, de centres jeunesse, de centres de femmes, d'organismes d'aide aux conjoints violents et du milieu universitaire. Les groupes étaient formés de personnes expérimentées en intervention de groupe et d'autres qui étaient là pour apprendre. Les ateliers ont été adaptés à la composition de chacun des groupes. Les propos rapportés sur les enjeux reliés à la mise en place de groupes pour enfants exposés à la violence conjugale sont donc basés tantôt sur des expériences concrètes, tantôt sur des projections.

ÉTAT ACTUEL DE LA PRATIQUE DE GROUPE RÉALISÉE AUPRÈS D'ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE*

L'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale

L'intervention adaptée aux enfants exposés à la violence conjugale était à peu près inexistante dans les études menées ces vingt dernières années. Heureusement, depuis dix ans, un réseau s'est développé, d'abord dans les maisons d'hébergement, pour s'étendre ensuite dans les autres établissements de services sociaux. Un grand pas a été réalisé en 2007 lorsque l'exposition à la violence conjugale a été reconnue comme l'une des formes de mauvais traitements psychologiques pouvant faire l'objet d'un signalement à la Direction de la protection de la jeunesse. Cette problématique est donc actuellement en pleine émergence au sein des services sociaux québécois. Parmi tous les services qui sont offerts aux enfants exposés à la violence conjugale, le mode d'intervention qui est le plus documenté est l'intervention de groupe. Les écrits scientifiques révèlent que plusieurs programmes d'intervention de groupe ont fait l'objet d'une évaluation.

Les avantages de l'intervention de groupe auprès des enfants exposés à la violence conjugale

L'intervention de groupe présente plusieurs bénéfices pour les enfants exposés à la violence conjugale. Ils peuvent y développer des habiletés

sociales, comme apprendre à résoudre des conflits sans violence. Ils peuvent aussi identifier des aspects positifs d'eux-mêmes, s'affirmer davantage et développer une meilleure estime d'eux-mêmes. Ils apprennent différents scénarios de protection et en viennent à modifier leurs attitudes face à la violence et à comprendre qu'ils n'en sont pas responsables. Dans quelques études, ces bénéfices sont confirmés par les mères; celles-ci observent que les enfants sont plus calmes et moins violents et qu'ils ont développé un réseau de soutien. Ils expriment aussi mieux leurs émotions et sont plus compétents à l'école. Dans l'ensemble des recherches réalisées, la participation à ce type de programme est globalement une expérience positive pour les enfants, les mères et les intervenants.

Les effets inattendus des programmes d'intervention de groupe auprès des enfants exposés à la violence conjugale

Selon Peled et Edleson (1995), malgré les nombreux bénéfices retirés, quelques effets inattendus peuvent émerger chez les enfants qui participent à ce type d'intervention. Après le groupe, les enfants peuvent se servir de leurs connaissances pour confronter leurs parents par des attitudes et des comportements inadéquats. Ils peuvent refuser de discuter ouvertement avec leur mère en invoquant la confidentialité du groupe, ce qui peut nuire au dialogue mère-enfant. En fait, initier l'enfant à la résolution de problèmes peut créer des conflits de valeurs avec sa famille. Parfois, les enfants peuvent en venir à anticiper des situations de violence et ainsi être plus craintifs lors de l'élaboration de scénarios de protection. Peled et Edleson (1995)

*Synthèse de la littérature, présentée par Ginette Berteau, provenant de la recherche de Campeau, P. & Berteau, G. (2007). *Points de vue de gestionnaires sur l'insertion, la réalisation et le maintien d'un programme d'intervention de groupe auprès d'enfants exposés à la violence conjugale*. CRI-VIFF, collection Études et Analyses, no. 39.

notent aussi que l'exploration des sentiments et le partage sur les expériences vécues peuvent être difficiles à canaliser pour les enfants et générer de l'anxiété dans les groupes.

LES ENJEUX ET LES FACTEURS QUI FACILITENT OU QUI FONT OBSTACLE À L'INTERVENTION DE GROUPE AU QUÉBEC AUPRÈS DES ENFANTS EXPOSÉS À LA VIOLENCE CONJUGALE

Les facteurs organisationnels

Selon les participants, l'appui de l'organisation est un des principaux facteurs qui contribuent au développement et au succès de ce type de programme. Les participants insistent pour que le soutien de l'établissement soit continu. L'implantation et la réalisation d'un groupe seront facilitées si la problématique de la violence conjugale est bien acceptée par l'organisation et par l'équipe de travail. Certaines équipes de travail perçoivent l'intervention de groupe comme étant des tâches supplémentaires. En ce sens, il est important de se rappeler que ce mode d'intervention n'est pas reconnu sur le plan de la tradition de pratique. Il faut donc éviter que les groupes soient portés par une seule personne et le projet de faire un groupe auprès des enfants exposés à la violence conjugale doit devenir le projet de l'équipe et de l'établissement.

Le partenariat dans le milieu est perçu comme favorable et enrichissant par les intervenants qui peuvent ainsi échanger leurs expertises pour répondre aux différents besoins des enfants et faciliter la reconnaissance de la problématique. L'ancrage dans la communauté est important pour favoriser le réseautage et les références. Une stratégie gagnante consiste à établir des passerelles entre les différents services et programmes auprès des enfants. Toutefois, le travail de concertation entre les différents partenaires ne se fait pas sans heurts. Il exige du temps et le réel défi des intervenants consiste alors à trouver un temps commun pour collaborer au groupe. Les mandats des organisations sont différents et la répartition des pouvoirs est parfois inégalitaire entre les partenaires. La présence de disparités dans la distribution des ressources matérielles, humaines et financières peut aussi engendrer des difficultés. Les approches de dépistage peuvent différer d'un milieu à l'autre. Il importe donc que les ententes soient claires entre les institutions, qu'on s'entende sur une vision commune, particulièrement en ce qui concerne la confidentialité. Les participants considèrent aussi que l'utilisation du protocole d'intervention pour les enfants exposés à la violence conjugale pourrait favoriser le dépistage, la mise sur pied de services et les partenariats.

Les facteurs liés à l'intervention

Les enjeux de la phase pré-groupe

Malgré la démonstration du bien-fondé de ces interventions auprès des enfants exposés à la violence conjugale, leur mise en place est souvent semée d'embûches. La préparation de ces interventions demande beaucoup de temps et d'énergie. Il est capital de miser sur la phase pré-groupe afin d'offrir des services adéquats. Toutefois, cette étape cruciale est souvent négligée, car les organisations ne prévoient pas assez d'heures de travail dédiées au groupe pour que les intervenants puissent s'y consacrer adéquatement. De plus, l'intervention de groupe nécessite une évaluation continue, des

réajustements constants ainsi qu'une augmentation de la tâche des intervenants suscitée par leur participation au programme. La création du groupe s'effectue en plus de la charge de cas habituelle des praticiens. En plus de la surcharge de travail, les intervenants doivent composer avec le roulement du personnel et la difficulté d'assurer la relève. En milieu scolaire, il est difficile d'envisager la formation d'un groupe en raison du manque de ressources.

Les participants attribuent également ce problème aux difficultés de recrutement des enfants. Ils considèrent que les praticiens des milieux ne réfèrent pas assez les enfants provenant de leur charge de cas vers le groupe. Par méconnaissance de la problématique, les intervenants réfèrent peu les enfants potentiellement ciblés pour ce type de groupe. Pourtant, ceux-ci sont justement les premières personnes ressources en mesure de connaître le groupe et d'identifier les enfants susceptibles d'en bénéficier. Sur le terrain, ce processus est long et laborieux. Le rôle des intervenants dans le recrutement est donc crucial pour que le groupe soit utilisé à son plein potentiel. Il faut parfois plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant que les praticiens n'atteignent un nombre minimal de participants pour démarrer l'intervention. Il arrive trop souvent que les intervenants aient toutes les ressources pour débiter le groupe, mais que le nombre d'enfants inscrits soit insuffisant. Les participants ont aussi révélé qu'il est difficile de faire valoir les besoins des enfants exposés, surtout dans les milieux institutionnels, étant donné que cette problématique est présente parmi tant d'autres.

Malheureusement, pendant ce temps, les enfants ne reçoivent pas de services. Le défi est donc d'atteindre la masse critique de participants. En maison d'hébergement s'ajoute la difficulté de maintenir les enfants dans le groupe lorsque ceux-ci sont suivis à l'externe.

La plus grande critique des participants concerne le processus de sélection des enfants participant au groupe. Parfois, il existe tellement de critères de sélection qu'il devient impossible de mettre un groupe sur pied. Les intervenants sont alors confrontés à plusieurs dilemmes. Par exemple, ils doivent décider 1) de regrouper les enfants en fonction des groupes d'âge, 2) d'offrir un groupe ouvert ou fermé ou 3) d'accepter d'introduire des frères ou des sœurs dans un groupe. Ces facteurs ont une importance capitale en raison de leurs effets éventuels sur la dynamique de groupe. Dans certaines situations, ce processus amène des questionnements éthiques : un enfant peut se voir refuser un service d'aide parce qu'il ne répond pas à tous les critères. Ces situations sont extrêmement critiquées dans les milieux de pratique. Il ne fait pas de doute que cette contrainte menace la poursuite de ce type de programme. Le défi est donc d'équilibrer les critères de sélection et de composition afin de rejoindre le plus grand nombre d'enfants dans le besoin.

Une autre difficulté réside dans l'obtention du consentement des parents. Certaines mères hésitent à accepter que leur enfant participe au groupe par peur de se faire enlever leur enfant, par peur de le stigmatiser ou alors pour ne pas lui rappeler les événements traumatisants. L'obtention du consentement du père peut aussi être difficile, puisque celui-ci ne reconnaît souvent pas la violence conjugale.

Sur le plan logistique, il est facilitant que les gestionnaires offrent des fonds pour les déplacements, le gardiennage, des collations et du matériel nécessaire pour le groupe. L'accès à des locaux adaptés à

l'intervention auprès de groupes d'enfants facilite aussi l'organisation de l'intervention.

Les enjeux liés à la réalisation du groupe

Les participants étaient unanimes à témoigner de la richesse de ces groupes sur le plan clinique. Ceux-ci deviennent en soi un facteur bénéfique au développement des enfants. Toutefois, il faut reconnaître la complexité de l'intervention auprès des enfants exposés à la violence conjugale.

Les participants ont souligné l'importance d'être deux animateurs, idéalement un homme et une femme, pour porter la problématique clinique. Par ailleurs, la présence d'un homme animateur donne un modèle positif aux enfants. Sur le plan organisationnel, la coanimation permet d'éviter le piège qu'un seul intervenant détienne l'expertise et que tous les autres s'y réfèrent systématiquement, ce qui peut devenir très exigeant. Lors des rencontres avec les gestionnaires, il est facilitant d'avoir un allié pour argumenter et faire valoir ses points de vue et ses demandes. Toutefois, selon les participants, il est très difficile de recruter un coanimateur ou une coanimatrice étant donné que l'exposition à la violence conjugale chez les enfants est une problématique complexe qui demande des habiletés, attitudes et expertises particulières. Il ne suffit pas de connaître la problématique de la violence conjugale, des connaissances spécifiques sur l'exposition des enfants à la violence conjugale sont nécessaires.

Plusieurs participants ont révélé qu'il est facilitant qu'un groupe pour femmes victimes de violence conjugale soit présent dans les établissements. Le groupe pour femmes étoffe le contenu du groupe pour enfants et, souvent, les deux groupes s'enrichissent l'un l'autre. Les femmes victimes ont la possibilité de révéler spécifiquement les besoins de leurs enfants. Le recrutement est aussi facilité non seulement parce que les femmes peuvent inscrire leurs enfants, mais aussi le contact avec les enfants peut amener les intervenants à inviter les mères à assister aux groupes. Ainsi, les deux groupes se contaminent et s'alimentent positivement. Les intervenantes en maison d'hébergement ont révélé qu'elles vivent certaines difficultés spécifiques dans la réalisation de leur intervention. En fait, la situation de crise vécue par les femmes à leur arrivée, la durée indéterminée de leur séjour, la complexité des situations familiales, les écarts d'âge des enfants hébergés et le manque de disponibilité du personnel semblent être des conditions qui font obstacle à la réalisation de l'intervention de groupe auprès des enfants exposés à la violence conjugale en maison d'hébergement.

Les facteurs d'ordre personnel et professionnel

À l'instar de la plupart des recherches, les participants au séminaire révèlent que l'un des principaux facteurs de succès d'un groupe pour enfants exposés à la violence conjugale est lié à la motivation des intervenants. La passion d'intervenir auprès des enfants et la passion pour l'intervention de groupe favorisent grandement la pérennité de ces programmes. La créativité et la souplesse sont des qualités qui facilitent l'intervention.

Dans une perspective de développement professionnel, les participants considèrent qu'il est très stimulant d'avoir accès à un réseau de soutien professionnel, d'assister à des congrès sur la problématique, de participer à des projets de recherche et d'avoir accès à des publications scientifiques à jour. Les intervenants

devraient aussi pouvoir avoir une formation sur la problématique des enfants exposés à la violence conjugale, acquérir de l'expérience en matière de violence conjugale et être formés à l'intervention de groupe. Il est pertinent pour les animateurs d'avoir accès à une source de développement professionnel par les supervisions cliniques, les contacts avec d'autres professionnels et les formations continues.

CONCLUSION

De manière générale, les commentaires énoncés par les intervenants lors du séminaire concordent avec les écrits. Il faut retenir de façon particulière les constatations suivantes :

- l'engagement des intervenants est essentiel au succès du programme d'intervention;
- le soutien administratif de l'organisation et la collaboration de l'équipe sont déterminants dans l'établissement et la réussite du programme;
- les problèmes rencontrés sont associés à la complexité de la problématique, à la mise en place du programme, à l'étroitesse des critères de sélection ainsi qu'aux difficultés de recrutement;
- le temps et l'énergie consacrés à l'implantation et à l'application du programme ne sont pas des dispositions favorables;
- il est important de se préoccuper du développement professionnel.

RÉFÉRENCES

Campeau, P. & Berteau, G. (2007). *Points de vue de gestionnaires sur l'insertion, la réalisation et le maintien d'un programme d'intervention de groupe auprès d'enfants exposés à la violence conjugale*, Collection Études et Analyses, n° 39. Montréal, Québec : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.

Peled, E., & Edleson, J.L. (1995). Process and outcome in small groups for children of battered women. In E. Peled & J.L. Edleson (Eds.), *Ending the cycle of violence. Community responses to children of battered women* (pp. 77-95). Thousands Oaks, London, New Delhi : Sage Publications.

*Synthèse rédigée par Roxanne Dussault-Julien,
Lyne Champoux et Nathalie Pelletier*